

# BULLETIN MUNICIPAL SPECIAL COVID 19

## LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

**Bulletin n° 3 du 06 mai 2020**

Chères Vinassanaises, Chers Vinassanais,

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus COVID-19 a impliqué la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 16 mars 2020. Une continuité pédagogique a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les enseignants et la très grande majorité des élèves. Le Président de la République, le Premier Ministre et son gouvernement ont choisi de rouvrir les écoles et les établissements scolaires, progressivement à partir du 11 mai 2020 dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités.

L'ouverture des écoles élémentaire et maternelle relève de la responsabilité des maires ; après échanges et réunions de travail avec les directrices des écoles élémentaire et maternelle, nous avons décidé ensemble, de tout mettre en œuvre pour pouvoir ouvrir, en toute sécurité et dans le respect des conditions sanitaires imposées par l'Etat les deux écoles. Ce choix de rouvrir ce service public est une décision et un challenge fort que nous avons, avec les enseignants, le personnel communal et les élus, décidé de relever afin de permettre aux parents, dans l'obligation de reprendre leur travail et sans solution de garde, de pouvoir laisser leurs enfants à l'école.

Je rappelle que c'est sous forme de volontariat et non obligatoire, la capacité d'accueil est fortement réduite. Les conditions, le règlement seront précisés à chaque parent qui aura inscrit ses enfants.

Concernant les cérémonies commémoratives, le devoir de mémoire a connu quelques entorses cette année ; le déconfinement annoncé permettra bientôt, espérons-le d'emprunter ces chemins de la mémoire et d'apprécier ce moment important de paix que nous partageons dans toutes les Communes pour honorer nos combattants.

Mes chers concitoyens, le début du déconfinement devrait débiter sur notre Commune, je l'espère, à compter du 11 mai avec des contraintes et des consignes qu'il faudra encore respecter.

*Ce bulletin a été rédigé le 06 mai. La situation évolue rapidement et certaines informations peuvent encore changer. Les annonces du gouvernement prévues le 07 mai peut nous amener à vous donner d'autres évolutions.*

*Soyons tous solidaires...*

**Didier ALDEBERT, Maire, Président du CCAS**

### LA DISTRIBUTION DE MASQUES « GRAND PUBLIC » A LA POPULATION

La Commune a commandé par l'intermédiaire du Grand Narbonne 3000 masques. Dès qu'ils nous seront livrés, il sera distribué 1 masque à chaque administré.

Les modalités de la distribution vous seront communiquées ultérieurement.

### L'OUVERTURE DES SERVICES DE LA MAIRIE

L'accueil de la mairie ouvre à compter du **11 mai**. Il est préconisé de limiter les contacts physiques. Nous vous conseillons dans la mesure de vos possibilités d'envoyer un mail ([accueil@vinassan.fr](mailto:accueil@vinassan.fr)) ou de laisser vos courriers ou vos dossiers d'urbanisme dans la boîte aux lettres.

Nous vous en remercions.

## LA RENTREE SCOLAIRE

Elle aura lieu le **mardi 12 mai**. La journée du lundi 11 mai est réservée aux personnels enseignant et municipal.

Le service de la garderie sera assuré de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30 dans chaque classe.

La cantine ne fonctionnera pas. Le repas devra être fourni à l'enfant par chaque parent. L'organisation à l'école et en garderie sera communiquée aux parents qui amènent leurs enfants à l'école. Nous devons respecter un protocole sanitaire très précis.

## LES HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

La Poste de Vinassan sera ouverte les lundi, mercredi, vendredi de 9 heures à 13 heures la semaine 20.

## LES HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

À compter du 11 Mai :

Lundi, Jeudi de 9h à 11h,  
Mardi, Vendredi de 15h30 à 17h30 et le  
Mercredi de 17h à 19h.

## LE CALENDRIER DES MESURES DU DECONFINEMENT PREVUES JUSQU'À L'ÉTÉ

- Le port du masque n'est pas obligatoire
- Sortie des personnes âgées : pas d'attestation, ni contrôle pour les personnes âgées
- Réouverture des transports urbains le 11 mai en concertation et à valider par le Grand Narbonne
- Circulation des bus scolaires le 11 mai : le port du masque sera obligatoire pour les chauffeurs et les collégiens. Seul un siège sur deux sera pourvu : à valider par le Grand Narbonne.
- Circulation en train le 11 mai
- Déplacements de plus de 100 km : ils seront limités aux motifs professionnels et familiaux impérieux. Une attestation sera nécessaire pour les déplacements de plus de 100 km
- Rassemblements publics ou privés le 11 mai : ils seront autorisés mais limités à 10 personnes
- Reprise des sports d'extérieur : vélo, course à pied, ... seront à nouveau possible en extérieur au-delà de 1 km en respectant la distanciation physique. Les sports collectifs et la pratique sportive en intérieur seront toujours interdits
- Restrictions pour les funérailles : le nombre de personnes autorisées à assister aux cérémonies funéraires continuera à être limité à 20.
- Réouverture des commerces : à l'exception des cafés, bars et restaurants, tous les commerces sont autorisés à rouvrir
- Réouverture des marchés le 11 mai
- Réouverture des collèges le 18 mai dans les départements verts mais seulement pour les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>
- Réouverture des lycées le 02 juin
- **Les plages ainsi que les sites naturels (La Clape,...) seront encore interdits : en attente de messages de la Préfecture**
- **Les espaces publics de la Commune (parcs, jardins) seront encore interdits : en attente de précisions de la Préfecture**

